



STOP AUX PRESSIONS et au HARCELEMENT

Issoire, le 25 Juillet 2019

Lundi 29 juillet à 14H00, Bastien, salarié de Tôlerie est convoqué à un entretien préalable à sanction.

Que lui est-il reproché ?

« D'avoir envoyé chez un client des tôles avec une erreur de marquage ».

Aujourd'hui, en Tôlerie pour une simple erreur de marquage on vous convoque à un entretien préalable à sanction, du jamais vu.

Aujourd'hui c'est Bastien, demain si vous êtes contrôleur se sera vous : **la répression gratuite est en route, rien ne les arrêtent.** Dans un tel climat tous les jours, les contrôleurs seront exposés à la sanction. La seule solution pour y échapper, sera de ne rien faire **ou de remettre les poinçons à la hiérarchie.**

S'il y a bien eu erreur de marquage, les tôles n'auraient jamais dû partir chez le client car dans le dossier il n'y avait pas le PV de marquage.

Si la conformité atelier a validé par son tampon pour expédier les tôles sans contrôler ce manquement, alors oui la conformité peut aussi se tromper.

Nous ne pouvons donc pas accepter que Bastien soit convoqué et éventuellement sanctionné pour une simple erreur de marquage.

Contre la répression gratuite, contre les pressions quotidiennes, pour pouvoir faire notre travail dans de bonnes conditions, nous appelons l'ensemble des équipes de Tôlerie à la grève :

- De 1H55 à 8H00 Vendredi 26 Juillet 2019 ;
- De 1H55 à 8H00 Lundi 29 Juillet 2019.

Et parce que nous ne pouvons pas laisser faire en silence une telle politique managériale dans toute l'usine, qui, on l'a déjà constaté dans le passé, pourrait avoir de graves et lourdes conséquences que nous ne saurons pas cautionner.